

Huit ans de Pontificat

De la Vérité

Il y a eu huit ans, hier, 4 août, que Pie X est monté sur le trône de Pierre.

Il serait long d'analyser l'oeuvre accomplie par le Pape actuellement régnant.

Pie X est un réformateur d'une grande activité et d'une incroyable vigilance.

Les ennemis de l'Eglise en sont tout déconcertés.

Il faut voir aussi avec quel empressement systématique ils font mourir le Pape pour ainsi dire chaque mois depuis cinq ans.

En effet, les agences judéo-maçonniques cherchent constamment à créer l'impression que les jours de Pie X sont comptés. Et avec un zèle inlassable que les feuilles libérales publient les dépêches qui annoncent la fin du règne du militant Pontife, le marteau de toutes les erreurs modernes. Inutile de dire que les agences à nouvelles ont trouvé de nombreux complices parmi les journaux même catholiques de cette province.

Prions Dieu de nous conserver encore longtemps l'illustre Pontife qui sous l'inspiration de l'Esprit-Saint s'est donné pour mission de tout restaurer dans le Christ.

Comme nous le disais récemment un personnage ecclésiastique arrivant de Rome, Pie X songe sans doute à opérer certaines réformes qui réjouiront grandement les catholiques d'Amérique.

Le Pape connaît nos misères et nos basoins, il sait les dangers qui menacent notre foi ; il saura élever la voix à temps.

Longue vie à Pie X !

JULES ROMAIN.

SOCIÉTÉ FONCIÈREMENT IRLANDAISE

La Vérité

Il semble que les Forestiers catholiques, société foncièrement irlandaise et étrangère soient à la veille de traverser une crise.

Le Canada nous fait part qu'il règne dans les rangs de cette association de secours mutuel en sérieux malaise depuis la récente convention de Cleveland. Les nôtres qui sont au nombre de 23,000 n'ont plus de représentants dans le Conseil de direction, tous les Canadiens français ayant été black bounlés et remplacés.

Il paraît que les délégués canadiens français sont revenus de Cleveland indignés de la conduite des représentants irlandais.

Puisse cet incident servir de leçon aux nôtres !

Assurément, les délégués irlandais ont manqué de délicatesse et de générosité, mais quelle affaire les Canadiens français ont-ils à s'affilier à cette société étrangère organisée par des irlandais, pour des irlandais.

Les 23,000 compatriotes qui font partie de cette société auraient montré beaucoup plus de sagesse et de patriotisme en s'engrèmentant dans nos sociétés nationales.

Les Forestiers catholiques est non seulement une société irlandaise, mais c'est de plus une société étrangère et c'est précisément ce point qui a fait naître le conflit actuel. Les nôtres ont fait remarquer qu'il était injuste d'envoyer à Chicago tous les revenus du fonds de réserve sans qu'on leur donne aucune garantie.

C'est là aussi absolument le cas des K. of C., société irlandaise américaine.

Tôt ou tard, étant donné les sentiments qui existent entre les Irlandais et les Canadiens français, les nôtres sortiront bruyamment des cadres de toutes ces sociétés où ils ont été attirés comme dans un piège.

L'attitude de Mgr Fallon l'autorité dernier faillit provoquer le fatal conflit dans les rangs des K. of C. entre les Canadiens et les Ir-

landais. Le moindre incident mettra le feu aux poudres et précipitera la scission définitive.

C'est alors que les nôtres comprendront qu'ils auraient dû encourager nos sociétés nationales.

EN GARDE !!!

Nous mettons nos lecteurs en garde et surtout nos conseils et les sociétés franco-américaines contre certains appels chaleureux que vient d'adresser l'Association de la Statue en or de la Bonne Ste Anne.

Cette association paraît anonyme. Impossible de trouver les noms de ses officiers.

Nous avons écrit à différents membres du clergé. L'existence de l'association est encore inconnue à New-York et elle n'aurait pas l'approbation de Mgr l'archevêque.

D'ailleurs, à une époque où la cause nationale est dans le plus profond marasme, où les amis, les propagateurs de l'influence française sont attaqués de toute part par une légion d'assimilateurs puissants, la grande thauaturge nous saura gré de conserver nos économies soit pour le Denier de St-Pierre, soit pour l'érection d'écoles paroissiales, d'institutions catholiques dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Donc, en garde, lecteurs et compatriotes contre les listes de souscriptions provenant de l'Association de la Statue en or !

En garde !!!—De l'Union

Lettre du Pape à l'Épiscopat Canadien

Le Pape Pie X vient d'adresser à l'épiscopat canadien une lettre au sujet du premier Concile plénier de Québec, dans laquelle, il parle de la question des races dans l'Eglise. Voici cet intéressant document :

Bien que jusqu'ici Nous n'ayons pas répondu à la lettre collective que vous Nous avez envoyée à l'occasion de la clôture solennelle du Premier Concile Plénier de l'Eglise du Canada, vous devez croire qu'elle Nous a été très agréable, puisque, maintenant que par un jugement du Siège Apostolique les actes de ce Concile ont été reconnus et approuvés. Nous avons jugé à propos de vous envoyer une lettre de félicitation.

Nous avons donné, ce Nous semble, des témoignages non équivoques de Notre profonde affection pour l'Eglise du Canada, lors du célèbre Congrès, tenu à Montréal, en l'honneur de la très-sainte Eucharistie, ainsi que durant la célébration du Troisième Centenaire de la fondation de la ville de Québec. Cette même constante affection chez Nos Prédécesseurs est un fait bien connu. Certes, pour que cette Eglise du Canada soit arrivée peu à peu à son développement actuel, il a fallu le concours de bien des causes : il a fallu la prudence de ses hommes très illustres qui ont été ses fondateurs ; il a fallu le courage et l'énergie de ceux qui ont dépensé pour elle jusqu'à leur vie ; il a fallu le zèle de l'un et de l'autre clergé, la sollicitude et les soins des évêques qui successivement l'ont gouvernée ; mais, par-dessus toutes choses, il a fallu la bienveillance et l'affection toute paternelle des Pontifes Romains, qui, à travers toutes les vicissitudes des temps, n'ont cessé de la secourir et de travailler à sa prospérité. De là, ces liens très étroits d'affection qui vous unissent tous au Siège Apostolique et qui, affermissant l'Union du clergé et du peuple entre eux et avec leurs évêques, apportent un surcroît de force à vos intérêts. Nous ne pouvons oublier les autorités civiles, dont l'équité et la sagesse se recommandent spécialement en ce qu'elles ne restreignent pas odieusement comme il n'arrive que trop souvent, le pouvoir religieux ; mais lui accordent pleine et entière liberté. La prospérité de la chose publique sera d'ailleurs d'autant plus grande

que l'influence religieuse aura pénétré plus avant dans la vie des hommes.

Aussi, pour animer l'esprit chrétien dans vos provinces, pour pousser les bons à la pratique constante du bien, pour renouveler, en quelque sorte, la vigueur de l'Eglise du Canada, vous avez, semble-t-il, trouvé le meilleur moyen dans la tenue d'un Concile Plénier. Nous vous félicitons de tout coeur de son heureuse issue. Il Nous a été très doux d'apprendre que les citoyens de la ville de Québec—cette ville illustre, choisie à bon droit comme siège du Concile, puisqu'enfin la première elle a reçu la sagesse chrétienne et l'a répandue à travers tout le Canada—vous ont comblé, vous, les Pères du Concile, des plus délicates attentions et des plus grands honneurs, que les magistrats civils vous ont donné des marques de la plus profonde vénération, à vous tous et surtout au prélat distingué qui en qualité de Délégué Apostolique. Nous a représenté au milieu de vous ; et, par-dessus tout, qu'au milieu des questions les plus controversées et les plus difficiles, vous ayez conservé la plus parfaite harmonie.

Nous avons la ferme conviction que vos consultations et vos décisions, si elles sont diligemment observées, ce dont Nous ne doutons pas, porteront d'excellents fruits. Mais, bien que vous compreniez vous-mêmes quels doivent être vos efforts pour faire face aux besoins du temps présent ; et que d'ailleurs vous en ayez fait l'objet non seulement de vos délibérations mais encore de vos exhortations dans votre lettre synodale adressée au clergé et au peuple ; certains points, cependant, Nous semblent exiger de votre part une attention toute spéciale. Et d'abord, Nous voulons qu'avec prudence mais aussi avec persévérance vous vous efforciez de faire disparaître complètement tout ce qui produit, en ce moment même, à cause des différences de race et de langue, des divergences d'opinions parmi les catholiques. Et, en effet, rien ne convient mieux à des hommes qui ont une même foi et appartiennent à une même société religieuse que de vivre ensemble dans une parfaite union d'esprit ; rien aussi n'est plus nécessaire que cette concorde pour promouvoir les intérêts de la religion dans toute l'étendue de votre vaste pays.

Puis, ne cessez d'exhorter les catholiques de se montrer tels dans leur vie publique comme dans leur vie privée. Car, c'est en vain que nous travaillons à tout restaurer dans le "Christ", autant que cela se peut, si l'esprit du Christ, en même temps qu'il sanctifie les mœurs des individus et la société domestique, n'atteint les institutions civiles.

A cet effet, comme il est de toute nécessité que les lois de la sagesse chrétienne soient connues de tous, il vous faudra veiller, Vénérables Frères, vous et tous ceux qui ont charge d'âmes, à ce que dans les écoles primaires l'enseignement religieux non seulement ne manque pas, mais encore, à ce qu'il y soit donné chaque jour à des heures fixes ; et cela, de telle sorte que les enfants acquièrent, à la fois, et une parfaite connaissance et un grand amour de l'Eglise leur Mère et des célestes doctrines qu'elle leur offre. Quant aux collèges et académies catholiques, que les jeunes gens y reçoivent une instruction religieuse plus approfondie. Il s'ensuivra que, plus tard, leur vie au milieu des non-catholiques sera sans danger pour leur foi et qu'il seront aussi plus à même de dissiper dans l'esprit de ceux qui discuteront avec eux les préjugés qui leur voilent la lumière de la sagesse évangélique.

Enfin, nous désirons que ceux qui sont éloignés de notre foi soient l'objet de votre sollicitude toute particulière ; et que, revenus de leur erreur, vous les invitiez à rentrer dans le sein de l'Eglise. Il est, en effet, du devoir des pasteurs non seulement de garder les brebis


Aux renouvellement de saison

il convient de faire usage de tonique pour remonter le system et enrêchir le sang inanimé.

Le Vin des Carmes

est un tonique reconstituant qui a fait ses preuves. Il est prescrit aux personnes faibles, aux convalescents, aux malades dont il importe de soutenir et de relever les forces. L'EFFET EST RAPIDE ET CERTAIN.

A. Toussaint & Cie,
 Depositaires Generaux
 Quebec, P. Q.



GOLD DUST

LA MEILLEUR POUDRE A LAYER

Nettoie toute chose sans exception

Si votre épiciers ne vend pas la poudre à laver GOLD DUST, envoyez son nom et son adresse ainsi que la vôtre à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, et ils vous enverront un échantillon d'un 1/4 de livre. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New-York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San Francisco, Londres, Ang.



qui se trouvent dans le bercail mais encore d'y ramener celles qui en sont sorties. Et, puisque les non-catholiques du Canada, pour la plupart de bonne foi, se trouvent dans ces conditions, vous devez, avec le plus grand zèle, leur ouvrir l'unique bercail de Jésus-Christ, et leur en assurer l'entrée. Grâce à votre zèle pour le salut des âmes, Nous sommes persuadés que vous n'épargnerez rien pour que cette oeuvre s'accomplisse d'après des bases bien arrêtées et stables.

Comme garantie des faveurs divines et comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous donnons, de tout coeur, la bénédiction Apostolique, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à votre peuple.

Donné à Rome près de St-Pierre, le 10 juillet, 1911, la huitième année de Notre Pontificat.

Pie X, Pape.

MAIL CONTRACT

Saled Tenders, addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, on Friday, the 13th October 1911 for the conveyance of His Majesty's Mails, on a proposed Contract for four years, six round trips per week each way, over Kensington Rural Route from the Postmaster General's Pleasure.

Printed notices containing further information as to conditions of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post Offices of Summerside, Kensington, Kelvin Grove and at the office of the Post Office Inspector.

Post Office Inspector's Office,
 Charlottetown P. E. I.
 30th August 1911.
 J. F. Whear,
 Post Office Inspector.

Souvenez-vous de vos morts

C'est une pieuse coutume que celle de prier pour les morts.

La meilleure manière de perpétuer la mémoire de vos disparus est par la carte souvenir avec prière.

Nous avons en main une jolie carte funéraire bordée de noir, avec prière, nom de la personne défunte son âge et la date du décès imprimés sur un côté, et de l'autre diverses scènes pieuses.

25 Cartes pour 75 cents
 50 " " \$1.00

envoyées sans frais de malle à n'importe quelle adresse en Canada ou aux Etats-Unis sur réception du prix.

Nous n'imprimons pas moins de 25 cartes.

Adressez : L'IMPARTIAL
 Tignish, Ile du P. E.

Christianisme et Heroïsme

Le général de Sonis, blessé à Loigny, resta quinze heures oublié dans la neige. Quand on le releva pour le transporter à l'ambulance, son premier mot fut : "Coupez ma cuisse, si c'est nécessaire, mais laissez en juste assez pour que je puisse remonter à cheval et servir mon pays."

On lui en laissa trop pour pouvoir lui adapter une jambe de bois. Il demanda une seconde amputa-

tion, afin d'être apte à remonter à cheval et servir encore la France.

On le vit ainsi plus tard à Rennes, Saint-Servan, Châteauroux, Liniogues, il écrivait alors : "Je n'ai pas oublié qu'une bonne partie de mon corps est déjà réduite en poussière. Dégagé d'une partie du poids qui nous attache à la terre, je serais bien coupable, si je n'obéissais pas à ce mouvement de la grâce qui nous attire en haut."

Le matin de la bataille de Loigny, il avait dit : Quand on porte Dieu dans son coeur, on ne capitule jamais."

Qui ne se rappelle l'héroïque dévouement des Frères des Ecoles chrétiennes, en 70, s'en allant à travers les balles prussiennes, chercher les blessés pour les porter ensuite à l'ambulance ?

Le 19 décembre, le Frère Néthelm fut atteint par un projectile, tandis qu'il exerçait son brancardier. Après deux jours de souffrances, le Frère mourut.

Il était à peine enseveli qu'un jeune homme se présenta au supérieur, le Frère Philippe : "Je viens, dit-il, de la Lozère, pour prendre la place de mon frère qui vient d'être tué."

—Avez-vous le contentement de votre famille ? demanda le supérieur.

—Mon père et ma mère m'ont embrassé et béni avant de me laisser partir, répondit le jeune homme.

N'est ce pas admirable de sublime et de chrétienne simplicité ?

SOUSSION

Des soumissions adressées au scussigné, à Ottawa, et portant sur l'enveloppe l'indication suivante : "Soumission pour lanternes de dix pieds", seront reçues jusqu'à midi, le

CINQ SEPTEMBRE 1911

pour la fourniture de quatre lanternes de 10 pieds de troisième ordre destinées à des phares et devant être confectionnées selon les plans et devis rédigés par ce département.

On pourra obtenir les plans et devis de l'acheteur de ce département, à Ottawa, ou des agences de ce ministère à St John et Halifax.

La soumission pour ces lanternes devra indiquer qu'elles seront livrées exemptes de tous frais à bord du chemin de fer au point de chargement et la date à laquelle les soumissionnaires entreprendront de compléter le travail.

Il n'existe aucune formule spéciale de soumission pour ce travail.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque au montant de cinq cents dollars (\$500.00) sur une banque canadienne légalement instituée, payable au sous-ministre de la marine et des Pêcheries ; ce chèque sera retenu si le soumissionnaire se refuse à accepter un contrat avec ce département ou ne livre pas les lanternes conformément aux exigences des plans et devis.

Les chèques seront retournés à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Le département ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Les journaux qui inséreraient cette annonce sans y avoir été préalablement autorisés n'en recevront pas le paiement.

A. JOHNSTON,
 Sous-ministre de la Marine
 et des Pêcheries.
 Ministère de la Marine et des
 Pêcheries,
 Ottawa Canada, 26 juillet 1911,

P. C. MURPHY, M.D.,
 Médecin—Chirurgien
TIGNISH, ILE DU P. E.